

l'Agriculture) est chargé de veiller à la bonne utilisation des terres agricoles peu rentables; et le Service d'économie agricole, constitué le 1^{er} janvier 1961, étudie diverses questions d'économie agricole et conseille les cultivateurs sur les techniques d'exploitation.

Les lois sur les prêts pour l'achat de fermes et sur l'amélioration des maisons de ferme permettent aux jeunes agriculteurs qui veulent acquérir des terres d'obtenir une aide financière. Des écoles d'agriculture et d'économie ménagère sont établies à Olds, à Fairview et à Vermilion (voir p. 452).

Colombie-Britannique.—Le ministère de l'Agriculture compte quatre grandes divisions: le Service de l'administration a la direction générale des programmes agricoles, applique la législation, et rédige des rapports et des publications. Le Service exerce aussi une surveillance directe sur les sections suivantes: Grandes cultures, Pédologie, Pathologie des plantes, Entomologie, Apiculture, Marchés et statistiques, et Cercles d'agriculteurs et de fermières.

Le Service du bétail aide et surveille l'industrie du bétail et assure des services vétérinaires relatifs aux règlements concernant la lutte contre les épizooties; il assure aussi la surveillance des marques de bétail, l'inspection des établissements laitiers et des fermes d'élevage d'animaux à fourrure ainsi que l'inspection du classement de la viande de bœuf. Le Service surveille également les travaux de la Division laitière en ce qui concerne l'inspection des laiteries commerciales. Ses fonctionnaires sont postés dans 11 centres de la province.

Le Service de l'horticulture surveille la production des fruits, des légumes et des graines de semence et dispense ses conseils en ce qui a trait aux maladies des plantes et au contrôle des insectes. Le Service maintient des bureaux en 10 endroits dans le sud de la province.

Le Service du développement et de la propagande, au moyen de ses 19 bureaux établis dans les principales régions agricoles, offre un service de renseignements généraux aux agriculteurs. En outre, le Service offre les services de ses ingénieurs agricoles, surveille l'application du programme gouvernemental de défrichement et de la main-d'œuvre agricole, et favorise les projets des cercles de jeunes agriculteurs. Le Service comprend aussi un service de propagande avicole.

Sous-section 2.—Collèges et écoles d'agriculture

Toutes les provinces fournissent le moyen de s'instruire, à l'échelon universitaire, en science agricole ou aident à le faire. Leurs collèges et écoles relèvent soit du ministère de l'Agriculture, soit du ministère de l'Instruction publique.

Terre-Neuve.—La province ne possède pas de collège d'agriculture. Cependant, le Service de l'agriculture du ministère des Mines, de l'Agriculture et des Ressources offre chaque année aux jeunes hommes des bourses d'étude valables à un collège d'une autre province.

Île-du-Prince-Édouard.—Le cours de deux ans en science agricole que donne le *Prince of Wales College* (Charlottetown) prépare les étudiants à la troisième année du cours que donne le Collège Macdonald (P.Q.). Les cours abrégés de l'École professionnelle enseignent aux élèves non seulement la théorie et la pratique de l'agriculture, mais aussi la dignité et l'importance de cette vocation et la valeur de l'industrie pour la province.

Nouvelle-Écosse.—Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse situé à Truro offre deux cours: les deux premières années d'un cours conduisant au baccalauréat en science agricole, et un cours de deux ans portant sur l'agriculture professionnelle. En outre, le collège aide à la conduite de cours abrégés à divers centres, accorde son appui aux *Folk Schools* et fournit des directives aux cercles 4-H, aux cercles féminins, et à divers organismes de production et de commercialisation. Les cours sont gratuits pour les étudiants canadiens.